

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DÉFEND !



INFO LUTTES RÉFORME SNCF

N°2

Montreuil, 03 Avril 2018

Les chiffres du jour

- 1 cheminot sur 2 en grève
- 14 958 cheminots présents dans les assemblées générales
- 500 volontaires de l'info trouvés sur 1 300 recherchés en IDF.

Les cheminots sont entrés très fortement dans l'action de grève unitaire de deux jours sur 5. La forte présence des 3 collèges est à noter !

Ils confirment en cela leur détermination à combattre une réforme qui vise à en finir avec le service public ferroviaire.

Par leur mobilisation, les cheminots ont réaffirmé leur volonté d'imposer l'ouverture de véritables négociations sur : la dette et le financement, la relance du Fret SNCF, le statut de l'entreprise, l'organisation de la production, la ré-internalisation des charges de travail, l'ouverture à la concurrence, les droits sociaux et les garanties sociales.

Suite au courrier unitaire envoyé le 27 mars 2018 au ministère, un nouvel agenda social a été proposé rajoutant une table ronde sur la dette et le financement. **C'est un premier recul.**

Cet agenda reste toutefois symbolique et ne garantit pas que les différentes réunions seront de véritables négociations.

Prochaine réunion mercredi 4 avril (amélioration du service public).

L'état d'esprit combatif des cheminots dans les assemblées générales et les initiatives locales ou régionales du 03 avril, le niveau de mobilisation dans les collèges maîtrise et cadres, l'intérêt de l'opinion publique quant à leur service public ferroviaire, démontrent que gouvernement et direction SNCF font fausse route.

9 amendements pour ne rien changer

Vendredi, à mi-parcours de la « concertation », les organisations syndicales ont déclaré unitairement qu'elles ne se reconnaissent pas dans les annonces de la Ministre et qu'elles exigeaient un changement de méthode.

Fidèle à sa pratique de monologue social, le Gouvernement affiche pourtant que certaines ordonnances sont transformées en textes de loi classiques par le biais de 9 amendements pour répondre aux demandes des syndicats... Ces amendements ont été transmis samedi.

► **POUR LES TGV**

Ils seraient ouverts à la concurrence en open access à compter du 12 décembre 2020.

Les péages seraient modulés selon une série de critères pour diminuer le nombre de dessertes non rentables. Qui payera le déficit de celles qui le resteront ? Est-ce que cette modulation se fera à montant global de péage équivalent ? Si non, qui financera le delta ? Mystère ! La productivité de SNCF Réseau est la seule source d'équilibre citée...

► **POUR LES TER ET TET**

Les conventions TER et TET conclues avant le 25 décembre 2023 se poursuivent jusqu'à échéance (max. 10 ans). Les expérimentations sont possibles à partir du 3 décembre 2019.

Les Contrats de Service Public (CSP) seraient passés obligatoirement par appel d'offres à partir du 25 décembre 2023. Une région pourrait décider de gérer directement les TER en régie. Les exceptions au règlement européen OSP qui permettent une attribution directe à une entreprise historique sont reconnues mais très clairement limitées car l'ARAFER aura la possibilité de s'y opposer.

► **POUR LE TRANSILIEN**

En Ile-de-France, l'Etat décide des exceptions à la date butoir de 2023 pour les RER : lignes C, D et E appels d'offres à partir de 2033, et lignes A et B à partir de 2039. Il est donc possible de repousser, voire refuser, l'ouverture à la concurrence sur simple décision politique comme la CGT l'affirme.

Ces neuf amendements n'apportent AUCUNE nouveauté par rapport aux propositions Spinetta. Ils ne tiennent aucun compte des critiques et des propositions des organisations syndicales. La CGT maintient son analyse sur la méthode gouvernementale : c'est du passage en force. Il faut donc lui opposer la mobilisation massive des salariés pour se faire entendre !



Prochain préavis unitaire du 07 avril 20h00 au 10 avril 07h55.

Ils ont adhéré à la CGT

102 cheminots ont décidé de s'organiser avec la CGT lors de la manifestation du 22 mars 2018. Pour affronter la force structurée que représente l'alliance COMEX SNCF/Gouvernement, ils ont compris que nous devons mettre nos forces en commun. Ils ont vu l'utilité de la CGT : diffusion de journal à 500 000 exemplaires pour contrer les médias, décryptage des projets de loi et règlements européens pour trouver les failles, réalisation d'un contre rapport pour montrer des alternatives, actions locales et nationales...

Toi aussi, rejoins la CGT pour qu'ensemble nous soyons plus forts !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur:.....Tél :
Syndicat :Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

